COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS
DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL
Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel

EQUIPE DE REDACTION

Brahima CISSE, *Analyste Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques*.
brahima.cisse@cilss.int
cissebra@hotmail.com

Dieudonné KAM, *Assistant Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques*.
dieudonne.kam@cilss.int

Zazouli Dan Tata Mahamadou Siradja, *Chef au ProDAF-FIDA Niger, volet intégration régionale par les échanges agrosylvopastoraux*.
dantata.zazouli@prodaf.net;
Zazouli2007@gmail.com

Bulletin mensuel *Mai 2019*

Les échanges intra-régionaux de produits agricoles et d'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest

PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

INTRODUCTION

Dans la Déclaration de Malabo (Guinée Equatoriale) de juin 2014, les pays africains se sont engagés à tripler, d'ici 2025, le niveau des échanges intra-africains de produits et services agricoles, à accélérer la mise en place d'une Zone de libre-échange continentale (ZLEC) et à adopter un système de tarif extérieur commun (TEC) à l'échelle du continent. En effet, l'intégration commerciale est reconnue comme un puissant levier de croissance, de développement et de réduction de la pauvreté.

Le commerce intra-régional est donc essentiel pour assurer un approvisionnement régulier des différents marchés de la région, contribuant ainsi à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population par la disponibilité et l'accessibilité des produits. En outre, le développement du commerce intra-régional des produits agro-pastoraux et de la pêche contribue à la création de nombreux emplois le long des différentes chaînes de valeur et contribue à la lutte contre la pauvreté.

La région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest peut se nourrir elle-même de sa production régionale agricole, de bétail/viande que de produits halieutiques. Cet atout permet à la région d'être résiliente aux facteurs négatifs du marché mondial. A cette fin, conformément au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLEC), les produits agricoles et alimentaires de la région doivent pouvoir circuler librement des zones de production vers les zones de consommation et des zones excédentaires vers les zones déficitaires.

Mais la circulation intra-régionale des produits agro-pastoraux et de la pêche est entravée par de nombreuses barrières, d'ordre physique et non physique, les barrières tarifaires et non tarifaires, l'insuffisance d'informations sur la dynamique du commerce intra-régional, les opportunités commerciales, ainsi que l'insuffisance dans la transformation des produits locaux. La combinaison de tous ces facteurs contribue à la hausse des prix de revient des produits, réduisant la compétitivité des produits de la région au détriment des produits importés et limitant les gains en revenus, la création d'emplois le long des chaînes de valeurs et même l'accès aux populations vulnérables.

De plus, le suivi et la mesure du niveau du commerce intra-régional et en particulier de l'intégration régionale, constituent également un défi majeur pour la réussite de la mise en œuvre aussi bien des engagements de Malabo que des politiques régionales et nationales. Sur ce point, il existe un large consensus sur le fait que les données sur le commerce intra-régional sont insuffisament collectées du fait de la sous-déclaration et/ou du non-enregistrement du commerce formel ainsi que l'absence d'informations sur le commerce informel. Il apparait alors évident que les données sur le commerce intra-africain, présentent des insuffisances et par conséquent sous estimées dans les bases de données, nationales, régionales et internationales telles que COMTRADE.

En effet il s'agit de faciliter les flux de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques des zones excédentaires vers les zones déficitaires ou les centres de consommation.

Sur la base d'une méthodologie rigoureuse, le Programme Régional d'Appui (PRA-Marchés) du CILSS, avec l'appui de l'USAID, de la Banque Mondiale (BM), du CANADA, de la Banque Africaine de Développement (BAD) et le FIDA à travers le ProDAF/Niger met en œuvre un système régional de collecte journalière des données sur le volume et la valeur des flux transfrontaliers des produits agricoles, halieutiques et du bétail ainsi que les entraves le long des douze (12) principaux corridors commerciaux (cf tableau n°1). Egaement, Il y mène des activités de plaidoyer pour la lévée des barrières et le renforcement de capacités des acteurs des chaînes de valeur. La collecte des données est réalisée par les acteurs du secteur privé appartenant aux organisations socioprofessionnelles et les interprofessions dont les membres œuvrent dans le commerce transfrontalier. La collecte est faite au niveau des points de sortie (frontières) et des marchés stratégiques de différents pays de la région.

Ce bulletin traite la situation des flux échangés durant le mois de décembre 2018. Les principaux produits majeurs ayant fait l'objet de commerce transfrontalier sont essentiellement : mais, onion, sorgho, mil, niébé, tomate, souchet, cola, poisson, piment, riz et les vivriers.

Taux mensuel moyen du $ = 576,232 FCFA ; $ = 360,585 NAIRA ; 1 $ = 5,406 GHS

PRINCIPAUX CORRIDORS DE COMMERCIALISATION SUIVIS

Tableau 1: Principaux corridors commerciaux suivi

Produits	Corridors	Distance (Km)	Points de collecte
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Niébé*, Colas*, Oignon*, Volaille*, Œufs*, Tomate*, Manioc*, Banane*, Igname*, Arachide*, Pomme de terre*	Abidjan-Ouagadougou-Niamey	**1 633** (*1 100* ET *533*)	**Abidjan, Bouaké, Niangoloko, Ouamélourou, Mbengué, Banfora, Bobo-Dioulassso, Ouagadougou, Téra, Kantchari**
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Colas*, Oignon*	Abidjan-Bamako	**1 132**	**Abidjan, Bouaké, Mbengué, Odiénné, Zegoua, Kadiolo, Loulouni, Kadiana**
Maïs, Volaille*, Œufs*, Niébé, Colas, Oignon, Huile de palme, Poisson, Tomate, Piment, Manioc et dérivés, Igname, Noix de coco, Gombo, Pistache, Carotte, Gingembre, Sésame, Crabes, Épices, Pastèque, Avocat, Chou, Ail, Ananas, Epices, , Patate douce, Arachide, Banane, tourteaux coton	Abidjan-Accra-Lomé-Cotonou-Lagos	**1 020** (*540* ET *200* ET *155* ET *125*)	**Abidjan-Anyama, Noé, Kassoa, Kodjoviakopè, Sanvée-kondji, Djaffé, PK18, Sango-Attan, Lagos-Mile12, Gogounou, Parakou, Ouenra, Dérasi, Glazoué, Bantè, Savè, Péhunco, Malanville, Ouaké**
Maïs, Bétail, Niébé, Colas*, Oignon, Igname, Manioc*, Tomate, Orange*, Pastèque*, Volaille*, Œufs*, Arachide*, Pomme de terre*	Ouagadougou-Accra	**1 004**	**Djibo, Dori, Ouagadougou, Bittou, Léo, Techiman, Kumasi, Bantama, Anloga, Ashaiman, Accra-CMB, Agbogbloshie**
Maïs, Bétail, Niébé, Oignon*, Tomate*, Poisson (tilapia)	Ouagadougou-Cotonou	**1 064**	**Pouytenga, Nadiagou, Parakou**
Maïs, Mil, Sorgho, Riz, Poisson*	Ouagadougou-Mopti et Bobo-Koutiala	**450** ET **165**	**Bama, Banzon, Orodara**
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Arachide*	Bamako-Dakar	**1 350**	**Kayes, Diboli**
Riz*, Maïs*, Mil*, Sorgho*, Bétail, pomme de terre*	Bamako-Conakry	**1 003**	**Yanfolila, Kangaba, Kourémalé**
Canne à sucre, Aubergine, Pastèque, Mangue, Patate douce, Courge, Volaille, Œufs, Soja, Épices, Bissap, Citron, Moringa, Taro, Niébé, Bétail, Oignon, Souchet, Poivron, igname, farine de manioc (gari)	Tahoua– Sokoto	**222**	**Konni, Galmi Bangui, Guidan Takwassara, Sabon Guida (Erofa)**
	Maradi– Katsina-Kano	**217**	**Korghom, Dan Issa, Guidan Kané, Kano**
	Zinder- Daura-Kano	**234**	**Adaré, Dan Barto, DMDA**
	Kano-Magaria-Zinder	**265**	**Dachi, DMDA**

** Les flux de ces produits ne sont pas encore documentés sur le corridor indiqué*

INDICATEURS DE PERFORMANCE SUIVIS

La mise en œuvre des activités de promotion du commerce intra-régional des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques permet de renseigner par pays et mensuellement, trimestriellement et annuellement les principaux indicateurs suivants :

- ✓ Valeur et volume du commerce intra-régional des produits ciblés ;
- ✓ Valeur et volume du commerce intra-régional réalisé par les femmes dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre moyen de points de contrôle illégaux (par 100 km) le long des corridors ;
- ✓ Montant moyen des paiements illégaux (par 100 km) le long des corridors ;

- ✓ Temps moyen d'acheminement (heures) des produits ciblés le long des corridors ;
- ✓ Temps moyen de traversée (minute) des frontières le long des corridors ;
- ✓ Coût moyen du transport par 100 km le long des corridors dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre de personnes formées sur les thématiques liés au commerce agricole ;
- ✓ Nombre de protocoles, procédures et documents commerciaux régionaux simplifiés distribués ;
- ✓ Nombre d'actions de sensibilisation/plaidoyer réalisées aux frontières et le long des corridors ;
- ✓ Nombre de panneaux d'affichage géant de diffusion des textes communautaires et messages clés.

FLUX COMMERCIAUX DES PRODUITS AGRICOLES ET HALIEUTIQUES

Volume (tonnes) total du mois: 23 950
Variation mensuelle: -4,09%

Valeur totale ($) du mois: 5 517 201
Variation mensuelle: 14,69%

Principaux produits commercialisés :

Type Produits	Volume/ tonne	Valeur en USD	%Valeur
Maize	8842	1583704	28,70
Millet	2565	430422	7,80
Rice	534	174515	3,16
Sorghum	2911	662186	12,00
Colanut	1040	1015729	18,41
Fish	213	750419	13,60
Autres produits	7844	900226	16,32
Total général	23950	5517201	

La valeur des produits agricoles et halieutiques échangée a connue une hausse de (14,69%) comparée à celle du mois d'avril passé suite à une augmentation de la valeur du sorgho (54,27%), le riz (23,97%) et la cola sur le corridor ALCO (18%).
Pour ce mois de mai 2019, le maïs a représenté (28,70%) de la valeur globale régionale avec un prix moyen de $ 179 la tonne, tandis que le sorgho a preprésenté (12%) et le mil (7,80%). D'autres produits commercialisés comme la cola ont représenté (18,41%) sur le corridor ALCO, et le poisson (13,60%) comme l'indique le tableau.

Pays exportateurs :

Pays Exportateurs	Volume/ tonne	Valeur en USD	%Valeur
Benin	2291	200119	3,63
Burkina Faso	5687	1304861	23,65
Cote d'Ivoire	4097	653442	11,84
Ghana	2120	1977549	35,84
Mali	240	42921	0,78
Niger	4085	21911	0,40
Nigeria	5287	1047174	18,98
Togo	143	269225	4,88
Total général	23950	5517201	

Les pays fournisseurs en termes de valeur d'échange restent le Ghana (35,84%), le Burkina Faso (23,65%), le Nigéria (18,98%), la RCI (11,84%).
La RCI a fourni (46,32%) du volume total régional de maïs, tandis que le Burkina Faso a commercialisé (68,31%) du volume de sorgho et (33,29%) du volume de maïs. Le Nigéria a exporté (33,29%) du volume d'échange pour le maïs et (68,39%) du volume d'échange du sorgho. Le Niger a commercialisé en termes de volume (65,63%) des exportations de l'onion avec ces pays voisins, le Ghana a exporté à hauteur de (79,34%) du volume global de poisson et le Bénin (29,20%) du volume global des produits maraîchers.

Pays importateurs :

Pays Importateurs	Volume	Valeur en USD	%Valeur
Benin	919	531316	9,63
Burkina Faso	5211	610125	11,06
Ghana	4862	187294	3,39
Mali	823	181881	3,30
Niger	8580	1720892	31,19
Nigeria	1560	1155280	20,94
Senegal	1740	271903	4,93
Togo	255	858509	15,56
Total général	23950	5517201	

Les principaux pays bénéficiaires des importations sont : le Niger (31,19%) de la valeur totale des échanges, le Nigéria (20,94%), le Togo (15,56%) et le Burkina Faso (11,06%) de la valeur global des échanges. Les autres se partagent le reste des importations.
Pour les produits majeurs importés, la démande du Niger pour le sorgho a accrué de (98,44%) du volume global régional. Il a importé (37,63%) du volume total de maïs. Le Burkina Faso et le Sénégal ont importé respectivement (34,24%) et (19,68%) du volume total de maïs, le Ghana a importé (69,26%) du volume de l'onion. Les autres pays se partagent le reste des importations.

u

FLUX COMMERCIAUX DE BETAIL

Nombre de têtes du mois: 118 547
Variation mensuelle: 184,87%

Valeur ($) totale du mois: 13 782 849
Variation mensuelle: 127,44%

Principaux animaux commercialisés :

Type d'animal	Nb Têtes	Valeur en USD	%Valeur
Camel	29	1001	0,01
Cattle	15776	6414808	46,54
Goats	64034	2671419	19,38
Sheep	38708	4695622	34,07
Total général	**118547**	**13782849**	

Les flux de bétail ont subi de changement majeur par rapport au mois passé. La valeur totale du nombre d'animaux qui ont fait l'objet de transaction a doublé. Elle est estimée à $ 13 782 849 contre $ 6 059 869 le mois passé. Le nombre de têtes est passé à 118 547 têtes contre à 41 614 têtes le mois passé. Cette forte dynamique des flux fait suite aux exportations du Burkina Faso qui ont doublé, notamment vers la Côte d'Ivoire. Le Niger a peu comercialisé pour ce mois surtout vers le Nigéria.

Pays exportateurs

Exportateurs	Nb Têtes	Valeur en USD	%Valeur
Burkina Faso	110072	11479537	83,29
Mali	8310	2297547	16,67
Niger	165	5765	0,04
Total général	**118547**	**13782849**	

Le Burkina Faso a été le principal fournisseur de bétail pour ce mois d'avril avec une exportation d'environt (83,29%) de la valeur totale de l'exportation régionale, le Mali (16,67%) et le Niger ferme la boucle avec (0,04%).

Pays importateurs

Importateurs	Nb Têtes	Valeur en USD	%Valeur
Benin	153	40838	0,30
Cote d'Ivoire	63570	10101656	73,29
Ghana	5062	895812	6,50
Nigeria	165	5765	0,04
Senegal	3871	1297312	9,41
Togo	45726	1441467	10,46
Total général	**118547**	**13782849**	

La demande de la RCI a été la plus importante avec (73,29%) de la valeur totale des échanges. Elle est suivie par le Togo (10,46%), le Sénégal (9,41%) et le Ghana (6,50%).
Pour les bovins, la RCI a importé (48,33%) de la valeur globale, (86,62%) pour les ovins et (72,41%) pour les caprins. Le Togo (13,48%) pour les bovins, (13,14%) pour les caprins et (4,79) pour les ovins. Le Sénégal a importé (14,21%) pour les bovins et (8,21%) pour les ovins tandis que le Ghana a importé (13,94%) pour les bovins. Les importations du Nigeria sont restées faibles pour ce mois. Toutefois, le Nigéria a importé 97 têtes de camelins et 68 têtes de bovins pour une valeur totale de $ 5 765 avec le Niger comme l'indique le tableau.

CONCLUSION – FLUX COMMERCIAUX GLOBAUX

Valeur ($) totale du mois: 19 300 051 $

Variation mensuelle: 77,55%

Designations	Volume/Nb de têtes	Valeur en USD	%Valeur
Flux principaux produits agricoles et halieutiques			
Maize	8842	1583704	28,70
Millet	2565	430422	7,80
Rice	534	174515	3,16
Sorghum	2911	662186	12,00
Colanut	1040	1015729	18,41
Fish	213	750419	13,60
Autres produits	7844	900226	16,32
Total général	23950	5517201	
Flux commerciaux du bétail			
Type d'animal	Nb Têtes	Valeur en USD	%Valeur
Camel	29	1001	0,01
Cattle	15776	6414808	46,54
Goats	64034	2671419	19,38
Sheep	38708	4695622	34,07
Total général	**118547**	**13782849**	
Total général	142497	19300051	

La valeur des échanges commerciaux, tous produits confondus observée au cours du mois sur les principaux corridors est en baisse comparativement au mois précédent. La valeur totale régionale des échanges commerciaux est passée à $ 19 300 051 contre $ 10 870 013 le mois passé soit une augmentation forte de (-77,55%).